

Saint-Baudel



2018-2019

ÉDITO

Mes chers concitoyens,

Comme l'an passé je désire mettre l'accent sur le comice agricole qui s'est déroulé le dimanche 26 août 2018.

Cette fois il s'agit de complimenter et de remercier tous ceux qui ont participé avec talent à l'élaboration des deux chars de la commune. L'image de notre village et celle de notre patrimoine berrichon ont été valorisées grâce à quelques personnes très motivées qui ont donné beaucoup de leur temps et de leur énergie pour que la fête soit belle. Félicitations également à Océane Margueritat qui a représenté Saint-Baudel avec élégance sur le char des Reines.

Les personnes n'ayant pu se déplacer le jour du comice ont eu l'occasion d'admirer les deux chars, celui des « Barangeonniers » réalisé par le Comité des Fêtes et celui de « Honneur au Berry » confectionné par Michel Bonnet et son équipe, qui ont défilé le samedi suivant sur nos petites routes.

Durant cette année 2018 de nouveaux résidents se sont installés sur notre territoire, je leur souhaite la bienvenue et je les invite tout particulièrement à assister aux « vœux du maire » le 12 janvier 2019 afin qu'ils puissent partager ce moment de convivialité avec les autres habitants de la commune.

Les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour présenter à chacun et chacune d'entre vous des vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

Fabienne Pinczon du Sel-Guibouret

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire : Fabienne Pinczon du Sel - Parassay
1^{ère} Adjointe : Françoise Bernardin - Parassay
2^{ème} Adjoint : Michel Bonnet - Le Carroir
Le conseil : Nadine Trehiou - La Folie
Isabelle Marquet - Le Bourg
Xavier Oriol - Colombe
Christophe Pointereau - Besse
Daniel Regard - La Ville du Bois
Pierre Vidal - Pont d'Abbins
Lætitia Poupat-Ygnace - Les Loges

LE COMITÉ D'ACTION SOCIAL (C.C.A.S.)

Présidente : Fabienne Pinczon du Sel

Membres :	Claude Lageline
Françoise Bernardin	Isabelle Marquet
Gilberte Carteron	Daniel Regard
Nadine Trehiou	Jean-Paul Ribault
Vincent Gaucher	

Directrice de la publication :

Fabienne Pinczon du Sel

Rédaction : Françoise Bernardin

Conception graphique/Impression : Stéphane Brun

Tirage : 170 exemplaires

Le samedi 12 janvier 2019 à 17h,
Inauguration de l'épicerie.
Suivront les vœux du Maire et un
vin d'honneur à la salle des fêtes.



L'INTERCOMMUNALITÉ

Les principales actions menées en 2018



Aménagement du numérique sur notre territoire :

A l'ère du numérique, l'accès à Internet est essentiel pour tous. De plus en plus d'actions de la vie courante nécessitent une utilisation d'Internet que ce soit pour effectuer une recherche d'informations, accéder à des démarches administratives en ligne, au suivi scolaire des

enfants ou effectuer des achats. Aujourd'hui, il existe une pluralité de solutions techniques permettant d'avoir accès à Internet. Après avoir travaillé et étudié différents schémas d'aménagement numérique pour notre territoire, une convention a été validée par le conseil communautaire et signée le 15/12/2017 entre la communauté de communes et Berry Numérique. L'ensemble des travaux définis par ce schéma sera concrétisé par l'installation d'armoire ADSL* et de déploiement de la fibre optique** entre 2018 et 2020. A l'issue de ce programme, plus de 70 % de l'habitat de notre territoire bénéficieront d'une technologie ADSL.

Le montant prévisionnel de l'opération est évalué à 5 740 000 € H.T. dont 80 % de subventions sont apportées par des fonds européens, Berry Numérique et le département. La communauté de communes participera à hauteur de 1 196 000 € nets.

Les communes concernées par la montée par le très haut débit (fibre) sont :

Crézançay sur Cher, Châteauneuf-sur-Cher, Corquoy, Lapan, Levet, Lignièrès, Sainte Lunaise, Serruelles, Vallenay, Venesmes.

Les communes concernées par la montée en débit cuivre (ADSL) sont :

Chambon, Chavannes, La Celle Condé/Villecelin, Saint Loup des Chaumes et Saint Symphorien ; Uzay le Venon et Saint Baudel étant déjà équipées d'une telle technologie.

La montée en débit radio :

Un nouveau relais sera implanté sur la commune de Montlouis avec la technologie « wifimax Mimo », dispositif atout18, qui permettra de commercialiser des offres au grand public avec un débit descendant de 20 mb/s.

Pour toute autre résidence ne bénéficiant d'aucun service, une solution satellite peut être proposée via Berry Numérique.

Pour connaître les différentes possibilités qui vous sont offertes, il est possible d'effectuer un test d'éligibilité de votre ligne sur le site <http://berrynumerique.fr/> ou de consulter les cartes de couverture des réseaux filaires (<http://observatoire.francethd.fr>). Vous pouvez contacter également Berry Numérique au 02 48 27 80 77.

Glossaire

*Digital subscriber line, DSL ou encore xDSL qui se traduit par LNA (« ligne d'accès numérique » ou « ligne numérique d'abonné ») ou par RNA/LNDA (« raccordement numérique asymétrique » ou « liaison numérique à débit asymétrique ») renvoie à l'ensemble des techniques mises en place pour un transport numérique de l'information sur une ligne de raccordement filaire téléphonique ou liaisons spécialisées. L'ADSL est une technologie qui permet de faire passer des données numériques par la paire de cuivre d'une ligne téléphonique. Ces données sont transmises et reçues indépendamment du service téléphonique (voix) grâce à un filtre branché sur la prise téléphonique.

**La fibre optique est un fil de verre ou de plastique transparent qui a pour propriété d'être conducteur de lumière. La fibre optique est utilisée pour la transmission de données à grande vitesse, notamment par les réseaux internet. Quand la fibre est tiré jusqu'à l'abonné, on parle de technologie FTTH (Fiber To The Home).

Voirie, entretien des espaces verts :

Un programme de travaux de voirie a été engagé sur la période 2017 à 2019 pour 34 km de route et 57 voies pour un montant estimé à 1 142 017 €. Le marché a été attribué en 2017 à l'entreprise COLAS. La communauté de communes a investi massivement dans la réfection de voirie du territoire selon le détail suivant :

ANNÉE	MONTANT H.T.	MONTANT T.T.C
INVESTISSEMENT VOIRIE 2017	350 497,58 €	421 716,14 €
INVESTISSEMENT VOIRIE 2018	510 703,80 €	612 844,55 €

Assainissement :

Cette année c'est la mise en service de la nouvelle station d'épuration à Lignièrès depuis le 1^{er} juin en lieu et place des anciennes installations devenues obsolètes, le projet de construction du réseau d'assainissement collectif et d'une station au hameau la roche à Corquoy, la finalisation du diagnostic des réseaux existants sur les communes de St Loup des Chaumes/Vallenay/St Baudel, le démarrage des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif rue Nationale à Levetet l'entretien des ouvrages existants et leurs mises aux normes.

La culture et le tourisme :

Avec le concours de la Communauté de communes, l'office de tourisme de Lignièrès en Berry a investi dans la création et la mise en ligne d'un nouveau site internet <https://www.lignieresenberrytourisme.fr/> permettant de mettre en valeur nos communes et la culture. N'hésitez pas à le consulter pour découvrir les manifestations de notre territoire. Le bureau d'information touristique de Châteauneuf reste également à votre disposition.

Afin d'encourager l'adhésion de l'ensemble des acteurs professionnels et associatifs du territoire de la Communauté de communes à l'office de tourisme de Lignièrès, le conseil communautaire a délibéré le 1^{er} février 2017 pour participer financièrement à la 1^{ère} cotisation à l'office de tourisme de ces acteurs dont le siège social est sur le territoire de la Communauté de communes. Cette participation, d'un montant de 30 €, sera reversée directement à l'adhérent qui en fera la demande auprès de la Communauté de communes après attestation de paiement délivrée par l'office de tourisme.

Il vous est possible de consulter le site internet www.comcomabc.fr, où vous trouverez les informations les plus importantes.

Les habitants qui souhaitent solliciter la communauté de communes doivent s'adresser au préalable à la Mairie. Une procédure a été mise en place par la CDC, nous nous devons de la respecter.

Enfance Jeunesse : N'hésitez pas à inscrire vos enfants aux centres de loisirs les mercredis et pendant les vacances – Pour tout renseignement contacter le service Enfance Jeunesse au 02.48.60.42.38 ou consulter notre site internet <http://www.comcomabc.fr>. Vous souhaitez passer votre BAFA, vous avez plus de 17 ans et habitez sur le territoire, contactez le service enfance jeunesse au 02.48.60.42.38.

Culture : Si vous habitez le territoire et que votre enfant est inscrit à Musique en Boischaux Marche, la Communauté de communes rembourse les frais d'inscription à hauteur de 70 € par enfant. Si vous organisez une animation sur notre territoire, l'office de tourisme ou le bureau d'information touristique peuvent la promouvoir. Contacter le 02.48.60.88.67

Assainissement collectif : En cas d'incidents sur le réseau d'assainissement collectif, contacter l'astreinte VEOLIA au 09.69.32.35.29.

En complément du marché d'entretien de la voirie, 90 tonnes d'enrobés à froid ont permis en 2018 l'entretien des voiries communales par les agents de la communauté de communes ABC.

Depuis la classification des voies d'intérêt communautaire, le désherbage des voies d'intérêt non communautaire revient aux communes. Pour faire suite à la suppression d'homologation de produits phytopharmaceutiques pour certaines utilisations sur la voie publique permettant l'entretien des voiries et des trottoirs, des solutions alternatives ont été mises en place comme le désherbage manuel, mécanique ou thermique. Ces systèmes, demandant plus de main d'oeuvre, ne permettront pas d'obtenir un état de propreté irréprochable. Je vous invite à être tolérant et, sur la base du volontariat, à entretenir les abords de votre propriété.

Gîte COLBERT à Châteauneuf sur Cher :

Le gîte Colbert offre un accueil de 46 personnes, hébergement de qualité individuel ou de groupe comme par exemple une cousinade. Un nouveau site internet est en cours d'élaboration. <http://www.gitechateauneuf.com/>. N'hésitez pas à vous renseigner...

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) :

Actuellement le PLUi est au stade du projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Ce document définit les orientations du projet d'urbanisme ou d'aménagement de l'ensemble des communes concernées. Il expose un projet politique adapté et répondant aux besoins et enjeux du territoire intercommunal.

Des lettres d'informations PLUi sont régulièrement adressées aux habitants afin d'en aviser le suivi.

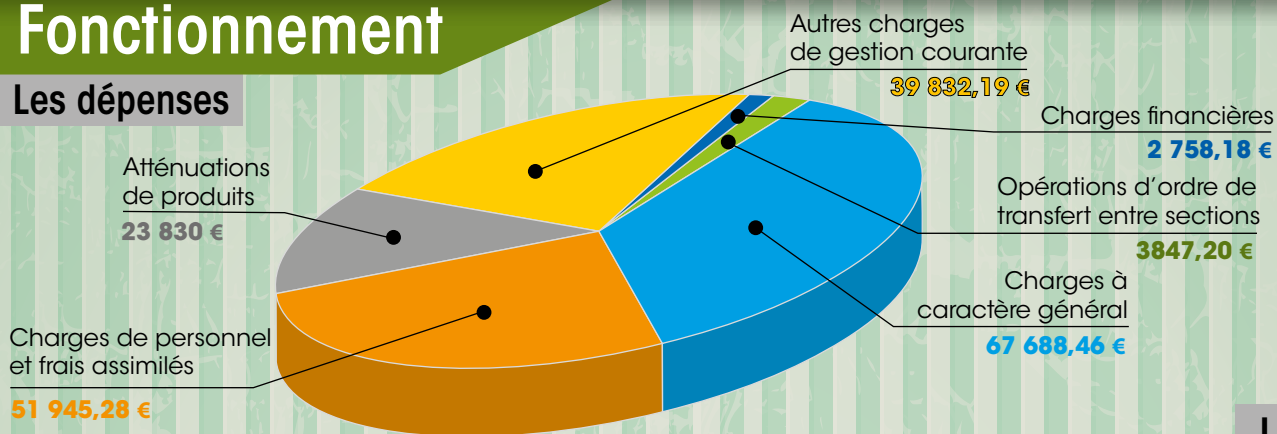
Vous souhaitez participer à son élaboration : un registre est mis à votre disposition dans chaque mairie. Pour tout renseignement consulter le site internet <http://www.comcomabc.fr/accueil/plui/>. Une information permanente est à votre disposition au bureau d'information touristique de Châteauneuf-sur-Cher.

Les finances : Les données sont disponibles sur notre site internet, dans le rapport d'activités 2017 et dans la note de présentation brève et synthétique des comptes administratifs 2017 et des budgets primitifs 2018 ou en cliquant sur le lien suivant : <http://www.comcomabc.fr/la-communaute/le-budget-2/>

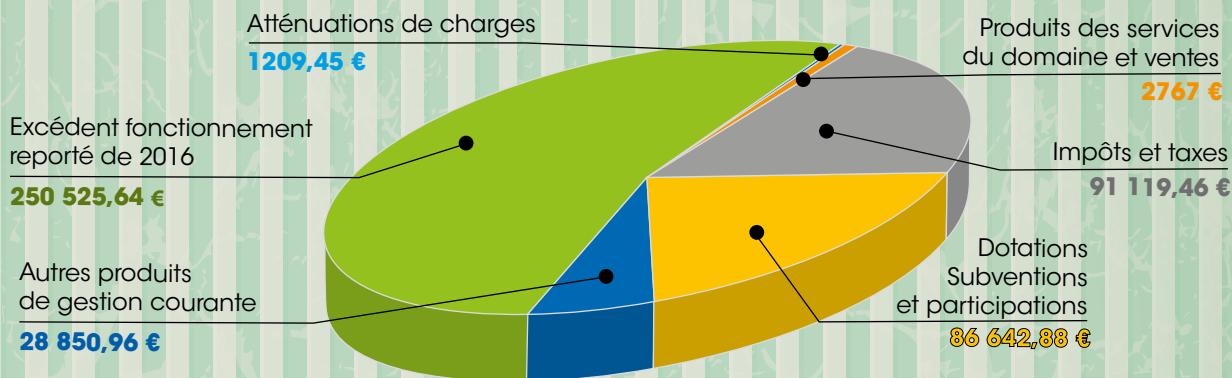
INFOS PRATIQUES

Fonctionnement

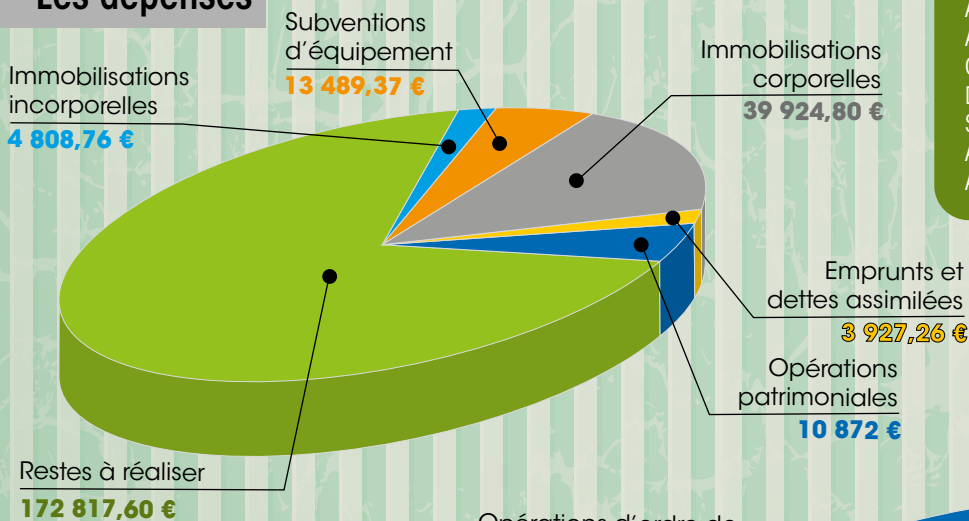
Les dépenses



Les recettes

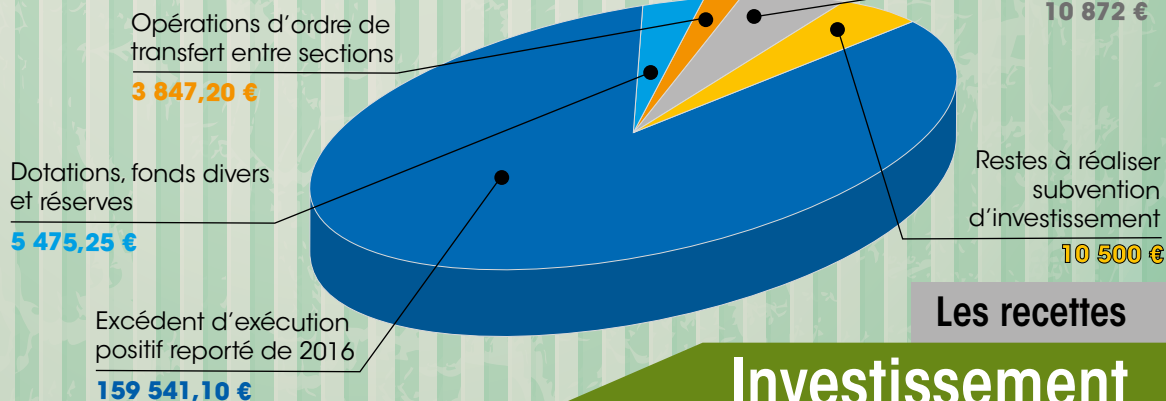


Les dépenses



Subventions attribuées à diverses associations

- Comité de Jumelage Dunbar-Lignièrès : 50,00 €
- FACILAVIE : 50,00 €
- Amicale Sapeurs Pompiers CHATEAUNEUF : 70,00 €
- Amicale Sapeurs Pompiers CHEZAL BENOIT : 70,00 €
- Comité des fêtes Saint-Baudel – Comice Agricole : 900,00 €
- DDEN : délégués Education Nationale : 50,00 €
- SPA du Cher : 130,50 €
- Accès au droit permanence LIGNIERES : 50,00 €
- ADMR association service à domicile : 50,00 €



Les recettes

Investissement

LES TRAVAUX 2018

Epicerie :

Cette année 2018 a vu la rénovation de notre commerce se terminer.

Le montant des travaux s'élève à 124 000 €.

Le montant des diverses subventions est de 93 000 €

Reste à la charge de la commune 31 000€

Atelier communal :

Les travaux, achevés, ont été réalisés par des artisans locaux et par Pierre Osselin notre agent d'entretien.

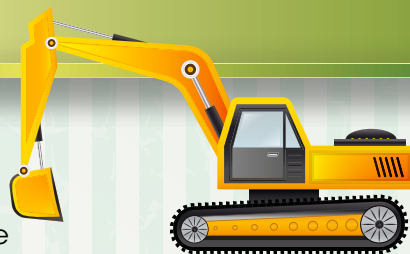
Cimetière :

Création d'une bande de terrain gravillonné facilitant les travaux des pompes funèbres lors des inhumations.

Toitures :

La réfection des toitures de l'église et d'une partie de la Cure est réalisée.

A l'automne 2018, la CDC a réparé les voies communales en mauvais état. La commune finance l'achat des matériaux.



LES TRAVAUX PRÉVUS POUR 2019

Par la commune :

Réfection du chemin du Petit Breuil avec le concours de la CDC.

Autres travaux :

En 2019 nous allons réfléchir à la mise en accessibilité de la salle des fêtes et de l'église.

Ces travaux doivent être réalisés avant fin 2021. Nous envisageons de profiter de cette obligation pour améliorer et aménager la salle des fêtes, en particulier la cuisine.

En 2019 la **CDC** va poursuivre les tâches qu'elle accomplit déjà :

- entretien des chemins communaux.
- Curage des fossés.
- Entretien des espaces verts
- Fleurissement
- Nettoyage des rues.
- Installations des décorations de Noël

LES SERVICES COMMUNAUX

Le personnel :

Depuis le 1^{er} février 2018 **Madame Catherine Giraudon** est secrétaire de Mairie contractuelle et gérante de l'Agence Postale Communale à raison de 20 heures par semaine.

Monsieur Pierre OSSELIN, agent technique principal 2^o classe à temps complet. En 2018, Monsieur Osselin a été reçu à un concours qui lui a permis de changer de grade au sein de la fonction territoriale.

La Mairie :

Horaires d'ouverture :

lundi, jeudi : 9h-12h15

mardi, vendredi : 13h30 -17h

Tél : 02 48 60 00 68

mail : mairie-de-st-baudel@wanadoo.fr

Pour rencontrer Madame le Maire prendre rendez-vous auprès de la secrétaire de Mairie. Celle-ci met ses compétences à votre service afin de répondre à vos questions qui sont ensuite transmises à Mme le Maire.

L'Agence Postale Communale dans les locaux de la Mairie :

Horaires d'ouverture :

lundi, jeudi : 9h-12h15

mardi, vendredi : 13h30 -17h

L'église :

L'Eglise est ouverte de 9h à 17h lorsque l'employé communal est présent, du 1^{er} mars à la Toussaint.

Ordures ménagères :

SMIRTOM - Tel : 02 48 60 66 89

www.smirtom-stamandois.fr

LES SERVICES COMMUNAUX (SUITE)

La Salle des Fêtes

La demande de location doit être effectuée en Mairie au moins 15 jours à l'avance.

Documents à fournir : attestation d'assurance - chèque de caution

Tarifs de location :

Libellés	Particuliers ou association de la commune	Particuliers ou associations hors commune
Bal, banquet, mariage : 1 jour	120,00 €	140,00 €
Bal, banquet, mariage : 2 jours	170,00 €	204,00 €
Spectacle payant, concours de belote, rifles	79,00 €	100,00 €
Vin d'honneur	60,00 €	75,00 €
Réunion sans but lucratif	Gratuit	60,00 €
Inhumation dans le cimetière communal	Gratuit	

Prêt de tables et de bancs

Les demandes de prêt doivent être effectuées exclusivement en Mairie au moins une semaine à l'avance. Ce matériel est réservé aux habitants de la commune.

Les punaises, agraffes, scotch sont prohibés. Un contrôle est effectué le jour du retrait et un autre au retour.

Le Défibrillateur

Cet appareil est installé sur la façade de la Mairie. Huit personnes de la commune formées à son utilisation et ayant obtenu le diplôme de premiers secours peuvent être sollicitées en cas de besoin.

Madame Nicole Antoine
Monsieur Alain Blanchard
Monsieur Michel Bonnet
Madame J'Mia Merklé
Monsieur Pierre Osselin
Madame Lydie Reiller
Madame Sylvie Lefevre
Monsieur Michel Vallée



Cimetière :

Un bac jaune est réservé aux plastiques

Un bac vert est réservé aux déchets végétaux débarrassés de leur pots.

Le désherbage à l'aide de la houe maraichère se poursuit soutenu par un produit phytosanitaire écologique.

Les Affouages

M. Michel Bonnet, deuxième Adjoint, est responsable des affouages.

Les habitants souhaitant bénéficier de l'affouage doivent en faire la demande en Mairie tous les ans. Ils doivent avoir leur domicile réel et fixe dans la commune six mois avant la date de publication du rôle de l'affouage, ce qui exclut les résidences secondaires.

Le règlement complet est disponible en Mairie.

Le prix du stère est toujours fixé à 7 € pour 2019

La forêt communale est gérée par l'O.N.F

LES SERVICES EN DEHORS DE LA COMMUNE

Pour toutes les démarches administratives, renseignements détaillés sur le site internet : www.service-public.fr

Travail social en polyvalence de secteur :

Madame BREARD
Maison Départementale d'Action Sociale Sud du Châtelet
26, Grande Rue
18170 LE CHATELET
Tél : 02 18 87 27 01

Maison de services au public

2, rue de la Fonderie - Lignièrès
Tél : 02 48 60 20 20
Horaires du lundi au vendredi : 9h30 - 12h30 13h30 - 15h30
Mail : msap.lignieres@orange.fr
Site internet : Maison de services au public lignières.

LES SERVICES EN DEHORS DE LA COMMUNE (SUITE)

Pour toutes les démarches administratives, renseignements détaillés sur le site internet : www.service-public.fr

CLIC INFO SENIOR (Centre Local d'Information et de Coordination) :

Ce point d'information local a une mission d'accueil, d'écoute, d'information, de conseil et de soutien aux personnes âgées et à leurs familles.

Adresse :

1, avenue de Verdun

18160 LIGNIERES

Tél : 02 48 60 23 00

Mail : clicinfosenior@wanadoo.fr



AMASAD (Association Mutuelle Agricole de Soins A Domicile) :

Cette association privée à but non lucratif propose des prestataires qui peuvent apporter une aide à domicile.

1, route d'Issoudun

Lignières

Tél : 02 48 60 23 00

Mail : amasad@orange.fr

FACILAVIE :

Association d'aide et de services à domicile du Cher propose :

- Un accompagnement et une aide aux actes essentiels de la vie quotidienne
- Le portage des repas à domicile.

7, Rue de l'Île d'Or

18020 Bourges cedex

Tél : 02 48 23 06 70

ANTENNES :

Lignières : 1, Avenue de Verdun

le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9h

à 12h

Tél : 02 48 60 12 81

Châteauneuf : Maison des services

Le 4^{ème} mardi de chaque mois de 14h à 16h sur RV

Tél : 02 48 60 40 97



ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

3, Rue de l'île

Châteauneuf sur cher

Tél : 07 86 01 88 58

Mail : admrchateauneuf@fede18.admr.org

Site internet : www.18.admr.org

L'ADMR offre de nombreux services aux personnes âgées et aux familles.

L'association propose un service de télé assistance : FILIEN.



Accès au droit

Conseil juridique gratuit en toute confidentialité par un avocat, un conciliateur de justice ou un conseiller conjugal et familial.

4^{ème} mercredi du mois de 9h30 à 11h sur rendez-vous au 06 85 42 95 14.

MSAP - 2 rue de la Fonderie - Lignières

www.cdad18.fr

Espace Public Numérique

Le Châtelet

Inscription : 06 85 82 26 96 le mardi

Mail : epn.lechatelet@departement18.fr

Transports Publics

Lignes 18 : Lignes régulières et navettes

Tous les renseignements sont disponibles sur le site www.lignes18.fr, par téléphone au 0800 10 18 18 ou grâce aux dépliants disponibles en Mairie.

Appels d'Urgence

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18 ou 112

SAMU : 15



POUR LA MISSION LOCALE, L'ACCES A L'EMPLOI EST SYNONYME D'AUTONOMIE

Vous avez entre 18 et 25 ans

Votre conseiller vous aidera à trouver les leviers qu'il vous faut actionner pour être réellement autonome dans toutes vos démarches : Trouver un emploi ou une formation, vous loger, vous déplacer...

Pour nous contacter,

Trouver nos lieux d'accueil

Voir les offres d'emploi locales

Découvrir les conseils de base pour vos candidatures

De nombreux liens vers nos partenaires

ADRESSES :

● Siège Social : 2, Rue Racine, 1^{er} étage
18200 Saint Amand Montrond

● Antenne de Châteaumeillant : 1, Place Saint Blaise

● Antenne de Dun sur Auron : 5, Rue du Collège

● TELEPHONE : 02.48.82.10.35 (numéro unique)

● COURRIEL : contact@mlchersud.fr

● FACEBOOK : <http://www.facebook.com/mlchersud>

● SITE WEB : www.mlchersud.fr

● HORAIRES D'OUVERTURE :

Le Lundi : 13h30 - 17h00 -

Du Mardi au Vendredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

LA VIE DE LA COMMUNE

Etat Civil

Décès

M. Jean-Claude JOUANNET le 20 décembre 2017
M. Gilbert GUIBOURET le 27 janvier 2018
Mme Jeanine GUIBOURET le 21 août 2018
M. Michel LAGELINE le 31 août 2018
Mme Edith BLANCHARD le 22 octobre 2018

Inscriptions sur les listes électorales

Dernière limite : Le samedi 30 mars 2019
La Mairie sera ouverte de 9h à 11h
A partir du 1^{er} avril 2019 chaque personne recevra une nouvelle carte électorale.

Elections

Les élections européennes auront lieu le 26 mai 2019.

LES ASSOCIATIONS ET LEURS MANIFESTATIONS EN 2019

Le Comité des fêtes

Contact : M. Jean-Paul Ribault
Tél : 02 48 96 53 20 – ribaje@wanadoo.fr
Présidente d'honneur : Mme Fabienne Pinczon du Sel

Bureau

Président : M. Jean-Paul Ribault
Vice-Présidente : Mme Martine Humbert
Secrétaire : M. Jean-Pierre Taillebois
Trésorière : Mme Nadine Tréhiou
Membres actifs
M. Alain Blanchard
M. Didier Humbert
M. Louis Margueritat
M. Daniel Skaskow
M. Michel Vallée

Randonnée : le dimanche 19 mai 2019 jour de la Saint BAUDEL

Brocante : le dimanche 7 juillet 2019

Bourse aux livres

Le Comité Saint Vincent

Présidente : Mme Sylvie Lefèvre
Secrétaire : Mme Stéphanie Boczek
Saint-Vincent le samedi 2 mars 2019
10h30 : Messe - Puis Galette à la salle des fêtes

Le Syndicat de chasse

Président : M. Michel Bonnet
Les chasses ont lieu les dimanches et jours fériés à partir de 9 h.
Durant ces journées il est recommandé d'éviter les zones chassées dans la forêt communale en raison du danger.

Les Berdins

Président : M. Alban Germain
Secrétaire : M. Boris Boczek
Trésorier : M. Vincent Gaucher
Fête du Berry : le dimanche 4 août

ACPG-CATM -TOE-VEUVES

Président : **M. Guy Limousin** en remplacement de **M. Michel Lageline** qui nous a quittés en août 2018.
M. Michel Lageline né en 1939 a combattu en Algérie de 1959 à 1961. Il a reçu de nombreuses décorations.
Il a pris ses fonctions de Président de l'Association des Anciens Combattants de Saint-Baudel et Villecelin en 1972.
Les Anciens Combattants de l'Association prennent part à toutes les manifestations officielles : 11 novembre, 8 mai, 5 décembre.

Cette association organise deux concours de belote : 2 février 2019 et 7 décembre 2019.



Le 11 novembre 2018 : centenaire de l'armistice

Honneur au Berry

Cette nouvelle association présidée par M. Michel Bonnet se donne pour objectif de soutenir et sauvegarder le patrimoine berrichon. Grâce à des manifestations culturelles l'association souhaite promouvoir les productions végétales et animales ainsi que le matériel et les mécaniques du Berry.
Le samedi 22 décembre 2018 : Noël des enfants à la Salle des Fêtes
En mars, repas payant à base de gibier au profit des animations pour les enfants - Salle des Fêtes
Le lundi 22 avril : Pâques des enfants

Manifestations Communales

D'autres manifestations seront organisées en **2019** par la Municipalité avec la participation des membres du Conseil Municipal et du C.C.A.S

Fête de la Saint BAUDEL : le dimanche 19 mai 2019
Avec une Messe à 10h30 suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes

Fête Nationale le dimanche 14 juillet :
casse-croûte à partir de 20 h au stade

Repas des Aînés - le dimanche 24 novembre 2019

En 2019 l'âge requis pour la participation au repas est de 67 ans. Nous rappelons que les ayants droit sont les personnes âgées d'au moins 67 ans dans le courant de l'année et possédant leur résidence principale dans la commune au 1^{er} janvier de l'année en cours. Un courrier sera adressé en temps voulu aux personnes entrant dans cette catégorie. En cas d'oubli ou de non-inscription sur les listes électorales les personnes concernées doivent se faire connaître en Mairie.